

Le conseil citoyen de Paris 17^{ème}

(Re)Naissance d'un conseil citoyen

A l'occasion de la définition du projet de territoire, l'équipe de développement social (EDL) de la Porte Pouchet, Porte de Clichy et Porte de St. Ouen, dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, décide de lancer un travail de concertation avec les habitants, qui durera toute l'année 2015. C'est sur ce solide socle de dialogue que va se créer le conseil citoyen. Durant 18 mois s'expérimente un dialogue serré entre les habitants et les institutions, autour du projet de quartier. La conduite de ce processus compte sur trois fonctions : le chef de projet, qui impulse, coordonne l'action et favorise le lien entre les habitants et les institutions ; le délégué du préfet, qui rappelle la loi ; l'animateur(trice¹) qui travaille dans la proximité avec les habitants. L'absence d'animation d'août 2016 à avril 2017 va mettre à mal le travail de co-construction qui émergeait dans le quartier... un ouvrage à remettre sur le métier par une équipe renouvelée...

Construire ensemble un projet de territoire

Aller vers les habitants là où ils se trouvent

C'est vers la fin de 2014, à l'occasion de la construction du projet de territoire, que l'équipe de développement social (EDL) du 17^{ème} arrondissement de Paris décide de prendre langue avec les habitants pour les impliquer dans la définition du projet. Une démarche d'information - autour du PRU - avait déjà été tentée en 2003 (présentation de trois projets et recueil des avis), mais entretemps, la loi de Février 2014 a donné une toute autre place aux habitants et l'équipe en prend acte : «*La loi Lamy nous oblige à travailler autrement, au-delà de l'information, pour aller vers la co-construction, et nous invite aussi à aller vers les habitants que l'on ne voit jamais* ».

L'équipe lance une démarche de proximité et va à la rencontre des habitants « *là où ils se trouvent* » : De mars à juin 2015 elle développe un travail assidu de prise de contact, distribue des tracts, envoie des mails, va à la rencontre des associations, du conseil de quartier (qui a un rôle consultatif et intègre peu habitants du quartier prioritaire)... Dans le cadre d'une dizaine d'«ateliers itinérants participatifs», elle investit les fêtes et les squares, le parc Martin Luther King, les structures du quartier (telles le centre social où elle rencontre notamment les femmes et mères du quartier avec les enfants lors des cours alphabétisation et recueille leurs points de vue en utilisant le photo-langage...) ; une animation se tiendra aussi dans le café « Le Roitelet », « lieu incontournable du quartier » : le patron réserve une table dans une salle à côté, on invite ceux qui sont au comptoir, on liste leurs idées avec des post it, on les inscrit dans un paper bord...

La démarche de l'équipe est offensive et constructive : elle souhaite « *bâtir la feuille de route pour le projet de territoire et comprendre comment les habitants se projettent dans la co-construction et*

¹ Jusqu'en août 2016 deux volontaires en service civique ont assumé ces fonctions, au sein de l'EDL 17 (Equipe de développement local). Aujourd'hui la nouvelle animatrice change de statut : Les conseils citoyens de la ville de Paris ont été dotés, dans le cadre d'une convention entre l'Etat et la ville, d'adultes relais pouvant remplir une fonction d'accompagnement et animation. Ils sont encadrés et salariés par l'association Optima et ont reçu une formation pour assurer leur rôle d'animation.

pas seulement recueillir les doléances ». Pour «*sortir du négatif, on demande des arguments, on incite à dire comment ils mettraient en place leurs idées »*, explique Christophe Hollaender, chef de projet.

Un temps de confrontation des points de vue

Au mois de juin 2015, l'équipe décide de faire se rencontrer les habitants, les associations locales et les institutions, autour de quatre tables rondes², dont les sujets reprennent les grandes thématiques issues du recueil des besoins et des propositions. Sur chaque table sont posés des supports plastifiés qui reprennent les « verbatim » recueillis et servent de support d'animation : Un outil d'animation qui formalise et rend compte des constats et des propositions des habitants.

Les tables rondes sont conçues pour être à la fois des moments de confrontation de points de vue, mais aussi de construction collective entre des univers qui ont peu l'occasion de se rencontrer dans une situation égalitaire d'élaboration de projet. Les services de la ville sont mobilisés pour leur expertise thématique et la co-animation ; sont aussi présents des représentants de l'Etat, les services de droit commun, les principales associations du quartier... Une association de jeunesse vient « en force » avec son « public » et apporte son regard propre, qui intéresse les professionnels, autour de l'avenir professionnel des jeunes, de leurs relations avec la police et la justice...

Les tables rondes constituent le premier moment marquant de la rencontre entre professionnels, habitants et associations. Le bilan est positif. Selon le chef de projet «*les tables rondes sont bien vécues par les professionnels, car on avait créé les conditions pour qu'ils s'interrogent, acceptent le dialogue... et les habitants n'étaient pas seulement vindicatifs et râleurs ; il y avait une bienveillance réciproque... les habitants se sont aussi rendu compte que beaucoup de choses se faisaient dans le quartier. La «mayonnaise» a pris.* La dynamique «*emporte le droit commun*», à qui il est fait appel lors des rencontres. Plusieurs directions de la Ville et des partenaires – la CAF, les bailleurs, Pôle emploi... - s'inscrivent dans le travail de co-construction³. De comptes rendus de ces tables rondes sont envoyés à tous les participants.

Le projet de territoire rédigé dans la foulée par le chef de projet et l'EDL, et le délégué du Préfet s'inspire très largement des productions des quatre tables rondes et s'organise autour de quatre thématiques mises en débat. Une rencontre de validation du projet est organisée, qui regroupe 80 personnes à la salle des fêtes de la mairie d'arrondissement : les habitants, les associations, les professionnels se déplacent et « *les gens s'y retrouvent* ».

Un conseil citoyen... qui formalise une démarche participative antérieure

Le conseil citoyen se saisit du budget participatif...

2 Les sujets des quatre tables rondes suivantes sont : animation, culture, loisir et sport ; jeunesse, éducation, lutte contre les discriminations ; cadre de vie, transport, sécurité ; développement économique, emploi, santé, accès aux droits.

3 Les négociations nationales lancées par le CGET en vue des signatures d'accords interministériels soutiennent et favorisent ce travail de terrain...

C'est sur ce socle que va se formaliser le conseil citoyen en décembre 2015. Le collège habitants est constitué par des membres tirés au sort et par des volontaires. Le tirage au sort est organisé par la Préfecture, à partir des listes de la CAF. Le bilan du tirage au sort est mitigé : peu de personnes acceptent d'intégrer l'instance ; cependant cela permet de faire venir certain(e)s qui ne seraient pas venu(e)s autrement. Le tirage au sort révèle aussi le « décalage » entre les intentions du législateur et leur réception : *« Les gens sont convoqués avec un courrier à en tête de la Préfecture et la Marianne, ils ne comprennent rien, souvent ce sont des gens en bisbille avec les administrations... il y a un décalage entre la vraie vie et les institutions ».*

Le groupe, composé d'une dizaine de personnes, qui se stabilise vers février 2016 comporte environ 1/3 d'habitants tirés au sort et 2/3 de volontaires (des usagers du centre social, des gens ramenés par le bouche à oreille...). Les associations du quartier qui intègrent le conseil citoyen *« jouent le jeu des habitants et se positionnent en appui, estimant que le conseil n'est pas une tribune pour les associations ; elles apportent leur expertise mais ne prennent pas la place des habitants ».* Le conseil citoyen se renforce progressivement, avec l'amicale des locataires, le club de prévention, la régie de quartier, l'association de jeunes... il intègre une quinzaine de personnes vers mai 2016.

Le budget participatif de la ville de Paris offre au conseil citoyen un premier cadre de travail concret et de mobilisation. A partir de la même méthode (tables rondes) sont conçus et présentés au financement 5 projets : certains sont retenus (la sécurisation d'une traversée des piétons, par exemple), d'autres pas, d'autres, comme la rénovation des toilettes d'une école figurent dans le programme des travaux 2017 de la ville.

Le Conseil citoyen est représenté dans les équipes opérationnelles

Les « équipes opérationnelles » sont le lieu où l'on décide de l'ensemble des priorités du projet de territoire. De mars 2016 à juillet 2017 des habitants du conseil citoyen sont invités à y participer (mais pas associations qui pourraient y être considérées « juges et parties »). *« En pirate, mais avec l'accord du DP »*, estime le chef de projet. En effet, la participation des conseils citoyens n'est obligatoire que dans les instances politiques du projet de territoire et les COPILS du contrat de ville. Le 17^{ème} est le seul des quartiers prioritaires de Paris où les habitants dialoguent ainsi avec les professionnels – et notamment de droit commun – sur les besoins du quartier, les priorités telles qu'ils les envisagent. Dans cette cohabitation, si les institutions changent, les habitants aussi, qui comprennent qu'un nombre important d'actions et de services existent dans le quartier... Les institutions s'adaptent, mettent les habitants à l'aise, essaient de transformer le langage, d'oublier les sigles. Des alliances se créent à cette occasion et les institutions s'incarnent aux yeux des habitants. C'est aussi un temps de travail qui fonctionnera comme un temps de formation et information réciproque.

L'ensemble de cette démarche, participative et volontariste, est assumée par trois personnes, qui remplissent trois fonctions : le chef de projet, qui est par ailleurs impliqué dans l'IRDSU et l'EDL17, le délégué du Préfet et « l'animateur(trice) ». Le départ à l'été 2016 de l'animatrice va provoquer la démobilisation des membres, qui n'étaient pas (pas encore ?) en capacité d'assumer seuls la dynamique engagée et *« le chef de projet ne peut pas être au charbon tout le temps, ce n'est pas sa place, il a autre chose à faire... ».* Le délégué du Préfet est lui-même parti. Jusqu'à l'arrivée de la

nouvelle animatrice, Charlotte Guilhou et la nouvelle déléguée du Préfet, Cécile Escobar, respectivement en avril 2017 en mai, le conseil citoyen est en sommeil...

Démobilisation et remobilisation du conseil citoyen

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage...

Lorsque la nouvelle animatrice arrive au conseil citoyen, elle trouve un groupe essoufflé, dans une posture de « présence-absence » ; il reste encore des membres, mais ils assument une participation ténue et irrégulière. Il faut donc re-fonder un conseil citoyen... et ceci sur des bases renouvelées, car, selon l'animatrice, le conseil *citoyen doit retrouver toute sa place* ; « *elle souhaite être en appui, déblayer le terrain, mais sans être à leur place* ». Le premier travail consistera donc à définir et contractualiser les rôles de chacun.

Aujourd'hui, 80% des membres du conseil citoyen sont là depuis moins de 6 mois. Les « figures » de l'ancien conseil, notamment chez les habitants, sont parties. Il faut à nouveau repartir, faire des campagnes d'affichage dans les halls d'immeuble... et remobiliser aussi les institutions. Une fois par mois, le samedi, le projet existe de monter des moments de formation/information sur des thèmes qui importent aux nouveaux venus et qui les aident à appréhender la politique de la ville et ses enjeux : ce seraient des moments où pourraient à nouveau se rencontrer les professionnels et les habitants.

Hatim Qassym, militant dans le quartier qu'il habite depuis 2000, est arrivé depuis peu au conseil citoyen. L'accès au logement lui semble le problème principal, qu'il a connu lui-même et qui « est la base de tout ». Ce sur quoi semble s'accorder Marie-Louise Chauvel, présidente du centre social et membre fidèle du conseil citoyen. Elle regrette que les habitants ne s'impliquent pas suffisamment dans la vie du centre social et ne participent pas à sa gouvernance... Et pourtant, Hatim exprime son intérêt par la participation aux instances où se prennent les décisions : c'est bien cette possibilité qui l'attire aussi - le conseil citoyen « *ouvre une porte par laquelle les habitants peuvent entrer et partager les décisions* ».

Le nouveau conseil citoyen en train de se construire reviendra-t-il un jour dans les « équipes opérationnelles » ? Dans tous les cas, une nouvelle équipe porteuse de sa dynamique est en train de se reconstituer : à peu près au même temps que l'animatrice, est aussi arrivée une nouvelle déléguée du Préfet... et si Christophe Hollaender, le chef de projet qui a lancé la démarche en 2015 quitte ses fonctions en octobre 2017, il n'abandonne pas pour autant la politique de la ville ni l'IRDSU, un lieu de réflexion et de formation... où il compte bien amener Charlotte Guilhou.

Contacts

Déléguée du préfet pour la politique de la ville : Cécile ESCOBAR

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

cecile.escobar@paris.gouv.fr EDL : Alexandre Tatar

Tel : 01.42.63.35.24 // 06.89.72.26.49 Animatrice/ accompagnatrice : Charlotte Guilhou

Association OPTIMA

c.guilhou@optima.tm.fr

06.49.57.69.20